



AVIS PUBLIC

BUDGET 2022 et Plan triennal d'immobilisations

Est donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine tiendra une séance extraordinaire le **lundi 20 décembre 2021 à 19h30** au 405 boulevard Laurier en la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine laquelle portera uniquement sur les sujets suivants :

- **Adoption du budget 2022**
- **Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 (PTI).**

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 30 novembre 2021.

Me Josée Vendette
Directrice générale et greffière-trésorière
M.A.P. Gestion municipale